

# Féminismes et antiracismes: en questions

**Les croisements et ruptures entre féminismes, antiracismes, luttes pour une orientation sexuelle libre témoignent de la complexité des débats politiques d'aujourd'hui. Car si toutes les luttes contre les discriminations peuvent se rejoindre, elles s'inscrivent dans une diversité d'approches et peuvent rester étanches les unes aux autres.**

Fabienne MESSICA, secrétaire générale adjointe de la LDH

**D**e la revendication d'égalité et d'accès à la citoyenneté à la critique systémique du patriarcat comme fait structurel et universel s'est affirmée la vocation universaliste du féminisme. A cette critique, qui visait non seulement le rapport entre les genres mais aussi un système de valeurs (fondé sur la force, les dominations etc.), a succédé ou s'est opposée une conception dite intersectionnelle qui intègre les discriminations dans leur ensemble (ou dans leurs croisements). Cette nouvelle approche, en plaçant sur le même plan l'oppression et des inégalités subies par les femmes et les questions sociales et de racisme, pose des questions qui sont à la fois anciennes et nouvelles : en particulier celle de la réduction de la discrimination liée au genre à une simple catégorie parmi toutes les discriminations.

Pour les « intersectionnelles » - et tout le monde peut partager ce constat -, s'il existe bien une condition féminine commune à bien des égards à toutes les femmes dans le monde et dans la société, leur situation, en revanche, est marquée par la diversité. De même, les luttes qu'engagent les féministes dans le monde sont diverses et tributaires d'un contexte historique et culturel. Partant de ce constat, les débats sur l'universalisme versus relativisme, ou encore sur la hiérarchie des luttes entre l'exigence d'égalité sociale et/ou d'égalité hommes/femmes, sont réapparus au sein du mouvement féministe dès les années 1960 aux Etats-Unis, et, plus récemment, à partir des années 1990, en Europe. Mais ils l'ont été dans des termes nouveaux, liés à trois phénomènes : l'émergence de la pensée décoloniale, la lutte contre les discriminations ethniques, le débat sur la laïcité.

Ces débats - sans être propres au féminisme et qui, au demeurant, se développent dans le contexte de sociétés différentes - constituent pour celui-ci un

*« L'approche intersectionnelle peine à échapper à une hiérarchisation des identités qui conduit à naturaliser soit la « race », soit le genre. »*

enjeu qui n'est pas secondaire dans la mesure où ce qui est en cause pourrait bien être son noyau même. Ils traduisent - mais aussi amplifient - la difficulté à articuler une approche de la condition féminine comme un universel avec la prise en compte des discriminations subies tout à la fois en tant que femmes et membres d'un groupe « racisé » ou d'une classe sociale dominée. Ils s'inscrivent aussi plus largement dans les réflexions sur la laïcité, le racisme et l'antiracisme. Ainsi, des groupes de femmes se déterminent-ils sur une double base comme « féministes antiracistes », ou encore « afro-féministes », tandis que d'autres se disent, en opposition, universalistes.

Dans ce contexte, assiste-t-on à un éclatement qui viendrait substituer des luttes plus ou moins segmentées à une pensée qui englobe - et, par là-même, nivelle - des situations de femmes inégales ? Peut-on réellement parler d'un troisième temps du féminisme ou, au contraire, d'un mouvement qui dynamite le féminisme comme conscience commune entre les femmes ? Comment articuler une analyse du patriarcat en tant que mode de relation universel - et les rapports économiques, sociaux, politiques, familiaux qui en découlent - avec la prise en compte des classes sociales, des catégories de « race » ou de culture ou encore des réalités historiques et des évolutions ? Quels « communs », ou nouveaux communs, est-il possible de refonder ?

## **En France, une « toile de fond » particulière**

Ces questionnements interviennent en France dans un contexte spécifique marqué - ou plombé - par un héritage historique complexe et contradictoire. En effet, les questions d'intégration, de discriminations, de diversités culturelles et religieuses et leurs liens avec des héritages historiques (colonia-

# l'approche intersectionnelle



lisme, esclavage, oppression des femmes), comme avec des héritages politiques (tiers-mondisme, anti-tiers-mondisme, anticolonialisme, occidentalisme), participent depuis de nombreuses années à la crise des pensées de l'émancipation. La montée de l'extrême droite d'un côté, la remise en cause du modèle assimilationniste français voire même de l'intégration, le débat sur le concept de « race » comme construit revendiqué par les « racisés et racisés » eux-mêmes, celui sur la laïcité participent d'une diffusion lente, depuis près d'un demi-siècle, des questions identitaires dans le débat français.

Au sein du mouvement féministe, l'adoption d'une loi le 15 mars 2004 interdisant le port de signes religieux à l'école a accentué les divisions entre les féministes « décoloniales », qui jugent cette loi islamophobe, et celles qui estiment incompatible la souveraineté de la femme, sur son corps et sa sexualité, avec des mœurs religieuses fondant sur le sexe des prescriptions en matière de vêtements, de comportements et de rôles des femmes.

C'est dans ce contexte que l'approche intersectionnelle apparaît au sein des mouvements féministes, en France. Elle s'inspire des conceptions construc-

**Le débat autour de l'analogie entre discriminations raciales et discriminations envers les femmes a joué un rôle important aux Etats-Unis, dès les années 1960. Les féministes « blanches » ont milité activement contre les discriminations envers les Noirs, liant pendant plusieurs décennies combats féministes et combats antiracistes.**

tivistes représentées aux Etats-Unis par l'école de Chicago dans les années 1950 et, en France, par les courants qui s'inspirent de Bourdieu, Derrida, Foucault, dans les années 1970...

## **Femmes, « races », cultures... des croisements complexes**

C'est en effet aux Etats-Unis que, dès les années 1960, le débat autour de l'analogie entre discriminations raciales et discriminations envers les femmes a joué un rôle important. D'abord avec le soutien des féministes aux luttes des Noirs pour l'abolition de l'esclavage, puis pour l'égalité civique : les féministes « blanches » ont milité activement contre les discriminations envers les Noirs, liant les combats féministes et les combats antiracistes pendant plusieurs décennies. Progressivement cependant, s'est instaurée une sorte de concurrence entre la lutte contre le racisme et celle contre le sexisme. L'histoire du traitement juridique des discriminations de genre et des discriminations ethniques aux Etats-Unis en témoigne, avec une reconnaissance moindre des discriminations liées au genre. Comme l'écrit Marie Mercat-Bruns,

des mouvements de revendication d'égalité des Noirs critiquent le féminisme qui ferait ombrage à l'émancipation des Noirs et n'aurait pas la même légitimité puisque les femmes ne formeraient pas une communauté<sup>(1)</sup>.

L'afro-féminisme des années 1970 naît de ce rejet par les hommes noirs et d'un besoin de se distinguer d'un «féminisme blanc», considéré comme celui de l'opprimeur. Les féministes de ce mouvement sont mal à l'aise face à un discours critiquant le patriarcat, alors que les hommes se battent contre le racisme. Elles soulignent les contradictions du féminisme «blanc», puisqu'on peut être féministe et raciste, comme on peut lutter contre les discriminations raciales sans se préoccuper de la condition de la femme au sein de sa communauté. Les femmes confrontées au racisme et au sexisme constitueraient un groupe à part et l'approche intersectionnelle un moyen de lutter contre toutes les dominations; d'où la nécessité de rencontres, non mixtes, de femmes noires.

Dans ce contexte conflictuel (les afro-féministes disent volontiers que les féministes blanches sont leurs «patrones», les féministes antiracistes combattent la loi sur le port des signes religieux à l'école), le féminisme «historique» est partagé entre des positions défensives et d'autres, offensives, incarnées par quelques personnalités dont les positions, les propos, les alliances tiennent parfois d'un rejet radical de l'islam (ou des religions), voire d'une mise en cause des libertés (positionnements hostiles aux réunions de femmes non mixtes ethniquement, par exemple). D'un autre côté, les approches intersectionnelles tendent, dans leurs logiques ultimes, à délégitimer un féminisme à vocation universaliste. Certaines militantes, au mépris des liens tissés antérieurement entre féminisme et antiracisme, accusent les femmes blanches de ne devoir leur relative émancipation qu'à un transfert sur les femmes noires du patriarcat des hommes blancs.

L'approche intersectionnelle peine cependant à échapper à une hiérarchisation des identités qui conduit à naturaliser soit la «race», soit le genre. En effet, dans une perspective non essentialiste, la «race» et le genre sont des construits. Si je suis «femme noire», il s'agit d'une catégorie construite. Mais comment le théoriser? Quels attributs me sont prêtés qui relèvent de la catégorie «femme», et qui ne seraient pas prêtés aux autres femmes non noires, et quels autres attributs me sont prêtés qui relèvent de la catégorie «noire», mais qui ne sont pas prêtés aux hommes noirs?

Autre difficulté de taille: comment ne pas multiplier les catégories (ou intersections), par exemple entre genre, culture, situation sociale, handicap etc.? Pourquoi limiter le concept d'intersection des discriminations aux seules femmes alors qu'il s'ap-

*Une perspective  
pourrait  
être de repenser  
le commun pour  
un féminisme  
qui inclut  
des dictionnaires  
différents, un  
féminisme qui,  
tout en s'appuyant  
sur l'unité  
de la condition  
des femmes,  
est ouvert  
à la diversité  
de leurs conditions,  
à l'importance  
des héritages.*

(1) Voir Murray et Eastwood (1965), Nagel (1977), Wasserstrom (1976) in « Discrimination fondée sur le sexe aux Etats-Unis : une notion juridique sous tensions », in *Travail, genre et sociétés*, 2012/2 n° 28, La Découverte.

plique aussi bien aux hommes, si l'on se réfère par exemple aux discriminations dans l'accès à l'emploi pour des jeunes hommes issus des quartiers populaires, victimes, par rapport aux jeunes femmes des mêmes quartiers, de préjugés spécifiques?

## **Reconnaître les singularités et retrouver du commun**

Le féminisme décolonial et tiers-mondiste, dont l'ambition émancpatrice est de s'attaquer à toutes les formes de domination et d'oppression en les reliant de façon intrinsèque, effectue-t-il un saut qualitatif en introduisant dans le féminisme l'impe- né des discriminations ethniques? Ou, au contraire, en posant que la condition de la femme appelle désormais des adjectifs (femme noire, femme musulmane, femme «indigène», femme blanche), au mépris d'une «unité» de la condition féminine, produit-il un fractionnement et un affaiblissement des luttes des femmes pour l'égalité? En accusant un féminisme qualifié d'occidental d'hégémonie et d'ignorance de l'hétérogénéité des femmes, n'est-on pas infidèle à son histoire et à la diversité de ses courants (notamment marxistes, socialistes, radicaux, révolutionnaires)? Ne risque-t-on pas, une fois de plus, de hiérarchiser les luttes en plaçant celle contre le sexisme derrière celle contre le racisme, comme les marxistes et l'extrême gauche en général la plaçaient derrière la question sociale? Enfin si, dans une perspective émancpatrice, à l'évidence toutes les luttes contre les discriminations pourraient se rejoindre, n'assiste-on pas aujourd'hui à une attaque contre le féminisme, consistant à renvoyer la singularité de la critique du patriarcat à la seule question d'une discrimination parmi d'autres?

Au demeurant le féminisme comme critique du patriarcat, c'est-à-dire comme dé-constructivisme, est incompatible avec des conceptions inégalitaires des cultures et/ou des «races», qui sont aussi des construits. Mais l'enjeu est aujourd'hui d'intégrer au sein du féminisme l'hétérogénéité des femmes au plan de leur expérience historique, sociale ou en tant que membres d'une catégorie «racisée», sans renoncer à recourir aux rapports de genre et de classes, qui sont communs, et tout en résistant à des théories différentialistes. Pour cela, il nous semble qu'il serait utile de dépolluer le débat par un travail critique plutôt que juste polémique. Une perspective pourrait être de repenser le commun pour un féminisme qui, tout en s'appuyant sur l'unité de la condition des femmes, est ouvert à la diversité de leurs conditions, à l'importance des héritages (dont certains, traumatiques – génocides, esclavage, colonialisme – ne sont pas partagés), un féminisme qui inclut des dictionnaires différents, qui tient sur la critique systémique mais s'ouvre à la diversité des revendications des femmes selon leurs situations et leurs représentations. ●